
M.E.S., Numéro 134, Vol. 1, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 31 mai 2024



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mai - juin 2024

DETERMINANTS DE MOTIVATION A LA CREATION DES PME : cas de la commune de Limete

par

Léon SHINGA YUHA Ya YUHA

Assistant, Apprenant au Troisième Cycle (DEA/MASTER),
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Kinshasa

Résumé

La création de l'entreprise n'est pas chose aisée, peu importe le lieu où elle se réalise dans le monde. Elle devrait être considérée comme un exploit en fonction de nombreux facteurs liés aux potentialités de l'entrepreneur ; aux opportunités présentes et à l'environnement, un ensemble d'activités qualifiées de pratiques locales¹ par Lokole (Juin 2013). L'objectif de cet article est, entre autres, d'identifier les facteurs statistiquement plus significatifs, désignés comme déterminants de la motivation à la création d'une entreprise, tels que retenus par la littérature (Fayolle, 2003). Il s'agit ici des entreprises de créateurs non publics. Les données utilisées dans ce travail viennent d'une enquête par questionnaire auprès des propriétaires des PME de la commune de Limete, à Kinshasa, en RD Congo.

A l'issue de l'analyse, les facteurs suivants : la taille de l'entreprise, la disponibilité des ressources financières et l'origine du capital initial, les compétences entrepreneuriales qui confèrent la capacité de gestion, le rang de naissance (aînés, rangs intermédiaires et cadets), l'absence (ou l'existence de peu) de contraintes à la création, la maîtrise du domaine professionnel antérieur ou l'expérience professionnelle se sont avérés être les caractéristiques les plus déterminantes dans la motivation à création des PME par les entrepreneurs de la Commune de Limete dans ville de Kinshasa en R.D. Congo.

Mots clés : Motivation, Création d'entreprise, PME, Limete.

Abstract

Setting up a business is not easy, no matter where in the world it takes place. It should be considered a feat based on many factors related to the entrepreneur's potential; to present opportunities and the environment, a set of activities described as local practices by Lokole (June 2013). The objective of this article is, among other things, to identify the statistically more significant factors, designated as determinants of motivation to create a business, as retained by the literature (Fayolle, 2003). These are non-public creators' enterprises. The data used in this work come from a questionnaire survey of SME owners in the commune of Limete, Kinshasa, DR Congo.

At the end of the analysis, the following factors are taken into account: the size of the company, the availability of financial resources and the origin of the initial capital, the entrepreneurial skills that confer the ability to manage, the birth order (elder, middle and junior ranks), the absence (or the existence of few) constraints to creation, the mastery of the field previous professional experience or professional experience proved to be the most decisive characteristics in the motivation to create SMEs by entrepreneurs in the Commune of Limete in the city of Kinshasa in the D.R. Congo.

Keywords: Motivation, Business creation, SME, Limete.

INTRODUCTION

L'entrepreneuriat devient un enjeu majeur pour tout pays, il dégage un intérêt croissant et procure de nombreux avantages à l'entrepreneur ; aux différentes parties prenantes et à l'Etat, bref à l'ensemble d'acteurs qualifié d'écosystème entrepreneurial (Schmitt, 2023). Le rôle de l'entrepreneuriat est de contribuer à la création de l'emploi (Omandji, 2022) et à la création de la valeur dans une économie ainsi que de donner satisfaction aux individus enclins à la création d'entreprise, à la recherche de l'indépendance et de l'autonomie (Fayolle, 2003). Les PME sont pour Kouka, Zamo et Bitemo (2013) des composantes de l'économie de marché qui jouent un rôle important dans l'innovation, la création d'emplois et dans la croissance économique des pays industrialisés au 20^{ème} siècle. Fayolle (2003) identifie les facteurs qui poussent à la création de l'entreprise, ils sont : psychologiques ; sociologiques et culturels ; économiques ; contextuels.

Plusieurs définitions de l'entrepreneuriat les plus utilisées l'associent à la création de l'entreprise. Pour Verstraete et al. (2005), il est un phénomène conduisant à la création d'une organisation sous l'impulsion d'un ou plusieurs individus réunis pour la cause. La création d'entreprises met ici l'accent sur l'entrepreneur et le

¹ LOKOLE K. SHUNGU (N), « Climat des affaires et entrepreneuriat dans les pays en développement les moins avancés : Cadre Conceptuel sur les stratégies étatiques et pratiques locales », in *Cahiers économiques et Sociaux*, IRES, FASEG, UNIKIN, Vol. XXX, N° 1-2, Kinshasa, Juin 2013, pp 17-83.

milieu où se réalise la création.

La question de déterminants de la création de l'entreprise en RD Congo nous paraît jusqu'ici, insuffisamment explorée, cette recherche contribue à l'enrichissement de la littérature empirique. Cette question s'énonce dans ici comme suit : Quels sont les facteurs identifiés comme déterminants de la création de l'entreprise dans la commune de Limete ?

Ces déterminants peuvent se regrouper en deux catégories suivantes :

- le profil de l'entrepreneur (âge, statut matrimonial, niveau de formation, milieu familial, milieu professionnel, ...);
- les caractéristiques de l'entreprise (taille, sources de financement, secteurs d'activités).

La revue de la littérature, la méthodologie, les résultats de la recherche sont les articulations de cet article, après le résumé et la présente introduction.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

1.1. Notions sur l'entrepreneur

Le mot entrepreneur est apparu vers la fin du 16^{ème} siècle, il signifiait des personnes qui signaient des contrats avec la royauté pour construire des fortifications, des ponts et des routes (Nasroun et Belattaf, 2012). Pour *Alembert* et *Diderot* c'est « celui qui se charge d'un ouvrage ». De son côté, *Cantillon* considère l'entrepreneur comme un preneur des risques dans son engagement ferme sans garantie aucune de ce qu'il peut en bénéficier (Lokole, 2020). Pour *Smith* (Nasroun et Belattaf, 2012), la fonction principale de l'entrepreneur est l'accumulation du capital et *JB Say* lui assigne les fonctions principales de combinaison des facteurs de production et d'organisation de la production.

Avec *Schumpeter* (Nasroun et Belattaf, 2012), l'entrepreneur innove en inventant de nouvelles combinaisons des facteurs de production en détruisant l'ancienne structure économique pour une nouvelle. Ainsi, pour *Schumpeter*, l'innovation est prise dans une perspective large, englobant les modifications des procédés de production, des produits, de l'organisation de l'entreprise, de la commercialisation des produits et du financement de la production (Lokole, 2020).

1.2. Notions sur l'entrepreneuriat

La référence est toujours faite à l'entrepreneur pour définir l'entrepreneuriat (Lokole, 2020). Multidisciplinaire, l'entrepreneuriat est la jonction de divers domaines : économie, sociologie, psychologie, histoire, droit, ... (Bouzit, 2010). C'est un concept complexe et difficilement définissable, à en croire *Verstraete* (2000) « concept trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation ». Le manque de consensus sur la définition de ce concept conduit aux divergences de vues entre les chercheurs depuis la nuit de temps. C'est un phénomène complexe basé sur divers appuis : théoriques, points de vue, approches et méthodes.

Hisrich et *Peters* (1991) définissent l'entrepreneuriat comme : « le processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire ». C'est le processus par lequel les individus assument les risques principaux en capitaux, temps et implication professionnelle pour donner de la valeur à un bien ou à un service. Ici, la production de la valeur importe plus que le caractère nouveau de la création (Lokole, 2020). Pour *Verstraete* et *Saporta* (2006), l'entrepreneuriat est un champ disciplinaire. Il cherche à comprendre comment, par qui et avec quelles conséquences, les opportunités sont découvertes, concrétisées et exploitées. Aussi, *Verstraete* (2000) soulignait-il que « l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation, l'un se définissant par rapport à l'autre. Pour *Bruyat* (1993), l'entrepreneuriat est le dialogique individu/création de valeur.

S'agissant de types d'entrepreneuriat, nous en retenons trois dans ce travail :

- type d'entrepreneuriat d'après l'APCE (Bouzit, 2010) : la création ex nihilo ; la création par essaimage ; la création en franchise ; la création de filiale ; la création d'activités nouvelles innovantes.
- type de création d'entreprises d'après *Bruyat*² : la Pmisation juridique ; la croissance interne ; la franchise ; l'essaimage ; l'acquisition ou reprise ; la création ex nihilo sont les types d'entrepreneuriat retenus par cet auteur. *Omandji L* (2022) ajoute à cette typologie l'entrepreneuriat social.
- autres typologies possibles : les typologies basées sur le genre (sexe), l'âge, le statut juridique des créateurs (entrepreneuriat féminin ; entrepreneuriat des jeunes ; entrepreneuriat individuel ; entrepreneuriat privé).

1.3. Notions sur les motivations de l'entrepreneur

² Typologie à deux axes : axe de nouveauté de l'unité créée et l'axe d'indépendance par rapport à l'entité préexistante.

Le concept « entrepreneur » est étroitement associée à celle de « création d'entreprise » : l'entrepreneur joue un rôle clé dans la création des nouvelles organisations et apporte une contribution majeure à la croissance économique (Backman, 1983).

Cette association "entrepreneur/création d'entreprise" suppose l'existence des facteurs à la base de la prise de la décision de création d'une organisation.

La personnalité des dirigeants, les expériences et compétences, les motivations et les goûts personnels, sont cités comme facteurs qui jouent un rôle fondamental à la création de l'entreprise, celle-ci étant un acte essentiel par lequel les créateurs s'expriment et se projettent dans l'avenir (A. Mougenot, 1988). L'identification de ces facteurs déterminant la création de l'entreprise parait donc importante.

1.3.1. Facteurs de motivation de l'entrepreneur

1.3.1.1. Motivations d'ordre psychologique

Plusieurs études sur les créateurs, dont celle de Menzies et al (2002), confirment le rôle de la dynamique psychosociologique dans le processus de création de l'entreprise (Gasse Y, 2003). Nous notons ici deux type de motivation : besoin d'indépendance et besoins d'accomplissement.

- *Besoin d'indépendance* : il est d'après beaucoup d'études, le premier motif de création d'entreprise. C'est l'attribut de l'entrepreneur et la motivation à la création (Gasse et Maripier, 2007). Pour Shapero, le besoin d'indépendance, le désir d'être son propre patron et l'aspiration à l'autonomie sont les principales motivations à la création de l'entreprise (Fayolle, 2005). C'est ainsi que la qualité d'entrepreneur est liée à la capacité à régler soi-même son travail (Donckels, 1984) et pour Sweeney (1982), certains traits de personnalité des entrepreneurs conduisent à leur indépendance. De son côté, Stevenson (Baccari, 2007) estime que la motivation des jeunes pour entreprendre sont : l'indépendance et le besoin de réalisation (gagner de l'argent) ; quant à Guillaume (1998), c'est le fait d'être leurs propres patrons, il en est de même pour Mougenot (1988) qui estime qu'être son propre patron est également la garantie d'emploi stable.
- *Besoin d'accomplissement* : il est une motivation dominante (Fayolle, 2005). Il peut s'associer à la volonté de créer quelque chose de nouveau et d'appliquer des connaissances acquises antérieurement (Donckels, 1989). Il peut aussi s'associer à la volonté d'être fier de sa profession, d'être satisfait de son travail (Bragard, 1987). Il peut aussi s'associer au besoin de prouver sa valeur personnelle et à la volonté de faire mieux que les autres (A. Mougenot, 1988).

1.3.1.2. Motivations d'ordre sociologique

Il s'agit des éléments liés aux milieux connus et fréquentés par les individus. Ils peuvent jouer un rôle sur la propension à entreprendre. Parmi eux : le milieu familial, l'éducation et l'expérience, le territoire ou le milieu de vie antérieur.

- *Milieu familial* : il est souvent soutenu que l'entrepreneur n'est issu que de la famille des parents ou proches entrepreneurs, parents et proches étant pris comme modèles pour les enfants. Le rang de naissance dans la famille a fait l'objet de plusieurs études (Hisrich et Peters, 1991) dont celle de Henning et Jardim (Nasroun et Belattaf, 2012) qui considèrent que les femmes cadres dirigeants ont tendance à être aînées de familles. Hisrich et Brush (Nasroun et Belattaf, 2012), ont retrouvé 50% des aînées sur un échantillon national de 408 femmes entrepreneurs.
- *Education et l'expérience* : l'éducation joue un rôle indéniable dans l'éveil d'un individu, il en de même pour et l'expérience dont le rôle est déterminant dans la création, la survie, la croissance et pérennité de l'entreprise. La maîtrise de la technique et du secteur d'activité influe positivement sur l'acte entrepreneurial (Lokole, 2020).
- *Territoire ou milieu de vie antérieur* : un territoire peut constituer un pôle d'attraction entrepreneuriale (Fayolle, 2005). Les ressources, le climat, les infrastructures de base déterminent la réussite d'un acte entrepreneurial. La dotation suffisante en ressources matérielles et immatérielles est un atout d'attractif en création d'entreprises. Le milieu de vie personnelle ou professionnelle joue un rôle de taille dans la décision d'entreprendre.

1.3.1.3. Motivations d'ordre économique

Les ressources informationnelles, humaines, cognitives, technologiques, financières et matérielles occupent une position clé dans la décision d'entreprendre (Lokole, 2020), elles sont des ressources nécessaires à la création de l'entreprise.

- *Ressources humaines* : la main d'œuvre qualifiée favorise l'entrepreneuriat (Lokole, 2020), son existence dans une région accroît le taux de création d'entreprise.

- *Ressources financières* : sa disponibilité encourage l'entrepreneuriat (Lokole, 2020) ; sans moyens financiers adéquats, l'acte de création peut se compromettre.
- *Accessibilité au marché* : L'ouverture aux marchés influe positivement sur la création d'entreprise. Mais, l'encombrement, la fermeture et la forte réglementation du marché peuvent rendre l'implantation d'entreprise est difficile (Lokole, 2020). Les réseaux personnels et professionnels facilitent aussi l'acte entrepreneurial en faisant gagner du temps (nombreuses démarches et procédures). Le dicton : « ce que vous connaissez est moins utile que les personnes que vous connaissez » (Fayolle, 2005) trouve ici toute sa place.

II. METHODOLOGIE D'ANALYSE

Dans ce travail, nous avons fait recours au modèle Logit pour déterminer les facteurs explicatifs de motivation à la création des PME dans la commune de Limete. Ce modèle, d'après Bonsonga (2022), suppose que la fonction de répartition (Λ) est une loi de logistique.

La spécification économétrique est :

$$Y_i = F(X_i\beta) + u_i \quad (1)$$

Où $Y_i = \begin{cases} 1 & \text{si la motivation de l'entrepreneur est de créer l'emploi} \\ 0 & \text{si la motivation de l'entrepreneur est l'autosatisfaction} \end{cases}$

L'estimation de l'équation (1) par la technique des moindres carrés ordinaires donne la probabilité conditionnelle, mais il faut remarquer que la valeur estimée de Y varie entre $-\infty$ et $+\infty$, ce qui ne correspond pas à la définition de la probabilité. Le modèle logit consiste à transformer la variable Y en probabilité véritable (P) et, ensuite, à définir une nouvelle variable dépendante (logit) qui sera alors régressée sur le même ensemble des variables explicatives.

La probabilité de la motivation de créer l'emploi est obtenue par

$$\begin{aligned} F(X_i\beta) &= \frac{\exp(X_i\beta)}{1 + \exp(X_i\beta)} \\ &= \frac{1}{1 + e^{-(X_i\beta)}} = \Lambda(X_i\beta) = P_i \end{aligned} \quad (2)$$

Alors $(1 - P_i)$, c'est la probabilité que l'entrepreneur est motivé par l'autosatisfaction, est donc :

$$1 - P_i = \frac{1}{1 + e^{X_i\beta}} = 1 - \Lambda(X_i\beta). \quad (3)$$

La fonction de densité de la loi de logistique est donnée par la dérivée de la fonction Λ et elle est égale à $\Lambda(1 - \Lambda)$. En effet :

$$\Lambda' = \Lambda(\beta_0 + \beta_1 X_i)[1 - \Lambda(\beta_0 + \beta_1 X_i)] = \frac{e^{-(\beta_0 + \beta_1 X_i)}}{(1 + e^{-(\beta_0 + \beta_1 X_i)})^2} \quad (4)$$

L'expression $\left[\frac{P_i}{1 - P_i} \right] = \frac{P(Y = +/X)}{P(Y = -/X)}$ est le ratio de chances, appelée aussi odds.

L'odds ratio (OR), également appelé rapport des chances, rapport des cotes ou risque relatif rapproché, est une mesure statistique, souvent utilisée en épidémiologie, exprimant le degré de dépendance entre des variables aléatoires qualitatives.

Un *odds ratio* :

- < 1 signifie que l'événement est moins fréquent dans le groupe A que dans le groupe B;
- $= 1$ signifie que l'événement est aussi fréquent dans les deux groupes ;
- > 1 signifie que l'événement est plus fréquent dans le groupe A que dans le groupe B.

III. PRINCIPAUX RESULTATS ET ANALYSE DE L'ETUDE

Nous présentons ci-après deux types de résultats : les résultats bi-variés et les résultats économétriques avec le modèle Logit. Tous les tableaux de ce travail sont tirés des données d'enquête traitées sur SPSS.

3.1. Résultats bi-variés

Il s'agit ici des résultats du croisement de la variable motivation à la création avec d'autres variables retenues dans le travail, ils sont détaillés après le tableau 1 ci-après.

Tableau de contingence entre la motivation à la création et les autres variables

		Motivation à la création		Total	Khi-deux
		Autosatisfaction	Créer des emplois		
Gérez-vous seule votre entreprise?	Oui	41	87	128	0,142
	Non	11	12	23	
Total		52	99	151	
Votre rang de naissance dans la famille	Ainé	10	30	40	0,152
	intermédiaire	27	52	79	
	Cadet	15	17	32	
Total		52	99	151	
Origine du capital initial	Personnelle	33	58	91	0,267
	Familiale	11	15	26	
	Emprunts	8	26	34	
Total		52	99	151	
Contraintes à la création	Administratives et judiciaires.	10	37	47	0,028
	Financières et MO	36	58	94	
	Approvisionnement	6	4	10	
	Total	52	99	151	
Taille de l'entreprise	Microentreprise	32	36	68	0,003
	PME	20	63	83	
Total		52	99	151	
Domaine professionnel antérieur	Affaires	31	47	78	0,343
	Employés	7	15	22	
	Etudes	14	37	51	
Total		52	99	151	

Source : Auteur, sur base l'analyse SPSS des données d'enquête

Plusieurs variables du questionnaire d'enquête ont été écartées pendant l'analyse, laissant place à six (6) révélées significatives à la suite des tests appliqués à la recherche des déterminants de la création des PME à Limete. Celles-ci sont : gérance de l'entreprise (seul ou autre personne) ; rang de naissance de l'entrepreneur dans la famille (ainé, rang intermédiaire, cadet) ; origine du capital initial (personnelle, familiale ou emprunt) ; contraintes à la création (administratives et judiciaires, financières, MO, approvisionnement et marché de débouchée) ; taille de l'entreprise (microentreprise, PME) ; domaine professionnel antérieure (affaires, emploi salarié, études). Elles expliquent la variable dépendante « la création (motivation à la création) de l'entreprise » décomposée en : autosatisfaction et création de l'emploi.

3.1.1. La taille de l'entreprise et la motivation à la création

A ce sujet, il s'avère que 83 entreprises enquêtées, soient 55% de l'effectif, sont de PME contre 68 microentreprises, soient 45% de l'effectif. Avec le Khi-deux de 0,003, cette variable est directement liée à la motivation à créer une entreprise. Mais, 99 créateurs de microentreprises et PME sont plus motivés à fonder une l'entreprise pour créer de l'emploi contre 52 qui sont motivés par l'autosatisfaction. Ce choix massif des PME sur les microentreprises serait probablement dû au rôle plus perceptible des PME à travers le monde dans la croissance économique et la réduction du chômage. Elles sont qualifiées de : épine dorsale de l'économie mondiale (Kouka, Zamo et Bitemo, 2013) en général et de l'économie congolaise en particulier (Charte de PME de la RDC de 2009) ; principaux moteurs de l'innovation (Charte de PME de la RDC de 2009 et Kouka, Zamo et Bitemo, 2013), de la création des richesses et de l'emploi ; ... (Charte de PME de la RDC de 2009). Le rapport global du recensement des entreprises en RDC (Rapport Global-RGE 2019), les hôtels, les écoles, les hôpitaux et centres de santé sont plus dans la catégorie des PME et la Commune de Limete grâce au développement de son infrastructure représente un atout pour regorger un grand nombre de PME.

3.1.2. L'origine du capital initial (ressources financières) et la motivation à la création

Concernant la variable origine du capital initial, il s'avère que 91 d'enquêtés, soient 60,3 % ont recouru au capital personnel contre 34, soient 22,5 % qui ont utilisé le capital emprunté et 17 entrepreneurs, soient 17,2 % se sont servis du capital familial. Avec le Khi-deux de 0,267, il s'avère que cette variable n'est pas directement liée à la motivation à créer une entreprise. Toutefois, 99 entrepreneurs sont plus motivés par création d'emploi contre 52 motivés par l'autosatisfaction. Le Rapport Global-RGE 2019 reconnaît l'appartenance de la majorité du capital de PE et PME aux opérateurs d'origine congolaise. Il est donc probable que ces capitaux détenus par les congolais viennent en majorité de leurs économies personnelles.

3.1.3. La capacité de gestion de l'entreprise et la motivation à la création

S'agissant de la capacité à gérer seul son entreprise, il se dégage que 128 entrepreneurs interrogés soient 84,8 % acceptent avoir la capacité de gérer seuls leurs entreprises contre 23, soit 15,2 % qui affirment en laisser la gestion à d'autres personnes. Avec le Khi-deux de 0,142, il s'avère que cette variable n'est pas directement liée à motivation à créer une entreprise. Mais, 99 entrepreneurs sont plus motivés par création d'emploi contre 52 motivés par l'autosatisfaction.

3.1.4. Le rang de naissance du créateur et la motivation à la création

Pour ce qui est de la variable rang de naissance en famille, 79 entrepreneurs interrogés, soit 52,3 % sont des gens du rang de naissance intermédiaire contre 40, soit 26,5 % qui sont des aînés de famille et 32, soit 21,2 % qui sont des cadets de famille. Avec le Khi-deux de 0,152, il s'avère que cette variable n'est directement liée à la motivation à créer une entreprise. Néanmoins, 99 entrepreneurs sont plus motivés par création d'emploi et 52 sont, quant à eux, motivés par l'autosatisfaction.

3.1.5. Le domaine professionnel antérieur et la motivation à la création

Pour le domaine professionnel antérieure, 78 entrepreneurs, soit 51,7 % étaient dans les affaires comme domaine professionnel antérieur, contre 51, soit 33,8 % étaient aux études avant de créer et 22, soit 14,5 % de l'effectif étaient dans l'administration (publique et privée). Avec le Khi-deux de 0,343, cette variable n'est pas directement liée à la motivation à créer une entreprise. Toutefois, 99 entrepreneurs sont plus motivés par création d'emploi et 52 sont motivés par l'autosatisfaction.

3.1.6. Les contraintes à la création et la motivation à la création

Pour ce qui est des contraintes à la création, 94 entrepreneurs, soit 62,3 % pointent de doigts les contraintes financières et de la main d'œuvre entrave à la création d'entreprise contre 47, soit 31,1 % qui doigtent les contraintes administratives et judiciaires comme entrave à la décision de création d'entreprise et 10, soit 6,6% stigmatisent les contraintes d'approvisionnement et de marché de débouchée comme entrave à la décision de création de l'entreprise. Avec le Khi-deux de 0,028, cette variable n'est pas directement liée à la motivation à créer une entreprise. Plus il y a des contraintes moins l'entrepreneur sera motivé à se décider de créer une entreprise, c'est une relation inversement proportionnelle. Toutefois, 99 entrepreneurs sont plus motivés par création d'emploi et 52 sont motivés par l'autosatisfaction.

3.2. Résultats économétriques

A ce niveau de l'étude, nous présentons les résultats économétriques à l'aide du modèle Logit. Nous trouvons tous les détails dans le tableau 2 ci-après.

Tableau II. Les résultats économétriques du modèle Logit : Variables dans l'équation

	Modalités	A	Exp(A)	Sig.
Q10	Ainé (réf)			0,170
Q10 (1)	Intermédiaire	-0,720	0,487	0,231
Q10 (2)	Cadet*	-1,296	0,274	0,060
Q11	Salariés			
Q11 (1)	Entrepreneurs	0,319	1,376	0,541
Q12	Aucune influence			0,481
Q12 (1)	Influence Moyenne	-0,539	0,583	0,324
Q12 (2)	Grande Influence	-0,829	0,437	0,291
Q13	Oui			
Q13 (1)	Non	-0,601	0,548	0,319
Q14	Affaire			0,178
Q14 (1)	Employé	-0,018	0,982	0,979
Q14 (2)	Etudes*	0,994	2,702	0,072
Q15	Même domaine			
Q15 (1)	Autres domaines	0,538	1,712	0,264
Q26	Oui			
Q26 (1)	Non	0,136	1,146	0,800
Q27	Oui			
Q27 (1)	Non	0,353	1,424	0,514
Q5	Personnel*			0,097
Q5 (1)	Familial	-0,313	0,731	0,672
Q5 (2)	Emprunt*	1,321	3,748	0,063
Q29	Oui			
Q29 (1)	Non	-0,107	0,898	0,839

Q30	Oui			
Q30 (1)	Non	0,080	1,083	0,893
Q2	Microentreprise			
Q2 (1)	PME***	1,612	5,011	0,007
Q9	Oui			
Q9 (1)	Non**	-1,216	0,296	0,042
Q25	Cont. Admi**			0,041
Q25 (1)	Diff. Fin et MO*	-0,992	0,371	0,093
Q25 (2)	Diff. Approv**	-2,428	0,088	0,014
Constante		1,846	6,333	0,211

D'après les estimations, certaines variables se sont révélées statistiquement significatives comme déterminants de la création de l'entreprise dans la commune de Limete, et cela à divers niveaux ou seuils. Dans ce travail, nous avons retenus le niveau de 10 % pour l'interprétation des résultats. Les mêmes variables traitées au niveau de l'analyse bi-variée sont utilisées ici.

3.2.1. La taille de l'entreprise

Avec le coefficient de 1,612, il s'avère qu'il y a plus de chance de créer des PME que des Microentreprises. Cette influence est significative au seuil de 10 %. Les entreprises créées dans cette commune ont 5 fois plus de chance d'être des PME que des Microentreprises. Cela est probablement dû aux nombreux avantages liés aux PME par rapport à d'autres types. La taille compte parmi les déterminants de la création d'entreprises dans la commune de Limete.

3.2.2. Le capital du départ

Sans doute, les ressources financières (capital à investir) sont importantes dans la décision de créer une entreprise. L'analyse économétrique indique que, cette variable est significative au seuil de 10 %. Avec le coefficient A situé à 1,321, cela signifie qu'il y a plus de chance que l'origine de ces ressources financières (capital initial) à investir soit l'emprunt (banque, IMF et autres) que des ressources personnelles. Ainsi, les entreprises de la commune de Limete ont 5 fois plus de chance d'avoir été financées par les ressources financières d'emprunt que celles au créateur. Donc, les ressources financières à investir sont l'un des déterminants de la création des PME de la commune de Limete.

3.2.3. La capacité de gestion de l'entreprise

L'analyse économétrique révèle que la capacité à gérer seul son entreprise est l'un de déterminants de création dans la commune de Limete. Avec le coefficient A de -1,215, les créateurs qui confient la gestion de leurs entreprises aux autres ont moins de chance de réussir la création et le développement de leurs PME que ceux qui les gèrent seuls. L'influence de la capacité de gestion est significative au taux de 10 %. Les créateurs qui ne gèrent pas seuls leurs PME ont 70 % moins de chance que ceux qui les gèrent seuls de réussir le processus entrepreneurial.

3.2.4. Le rang de naissance du créateur

Aînés de famille et enfants de rang intermédiaire ainsi que les cadets n'ont pas la même chance de créer une entreprise. Le résultat économétrique révèle une influence significative de cette variable sur la décision de création d'une entreprise. En effet, le coefficient A situé à -1,296 signifie que les cadets et les enfants de rang intermédiaire ont moins de chance de créer une entreprise que les aînés. Une influence non significative pour les rangs intermédiaires et significative pour les cadets au seuil de 10 %. Les rangs intermédiaires ont 51 % de chance de moins que les aînés d'entreprendre et les cadets en ont 73 %.

3.2.5. Le domaine professionnel antérieur

L'idée et la capacité de créer une entreprise ne s'acquièrent pas au hasard, elles sont basées sur la vie professionnelle, l'instruction et sur l'observation de l'environnement. Ici, les domaines professionnels antérieurs ont significativement influencé la décision de création. C'est l'un des déterminants de la création. Avec le coefficient A de -0,018, il se dégage que les employés (secteur public ou privé) ont moins de chance d'entreprendre que ceux qui étaient déjà dans les affaires, même au stade rudimentaire. L'influence significative au seuil de 10 %, ce qui veut dire qu'ils ont 98 % de chance de moins de créer que ceux qui étaient dans les petites affaires. Ceux qui étaient aux études ont le coefficient A situé à 0,994, ça veut dire qu'ils ont plus de chance de créer que ceux qui étaient déjà dans les affaires au stade rudimentaire. Cette influence est significative au seuil de 10%. Ils ont donc 3 fois plus de chance de créer que ceux qui étaient aux affaires. Cela est probablement dû à la présence plus importante de cette catégorie dans l'échantillon et à la discontinuité conduisant à la recherche d'occupation pour un positionnement dans la vie.

3.2.6. Les contraintes à la création

Les contraintes à la création d'ordre légal³, d'ordre financier et de la MO sont l'un de déterminants de la création. Moins de contraintes⁴, peut motiver la création. Avec le coefficient A de -0,992 pour les contraintes financières et de la MO et celui de -2,428 pour les contraintes liées à l'approvisionnement, cela signifie qu'il y a moins de créer avec ces deux contraintes qu'avec les contraintes administratives, judiciaires et fiscales. Cette variable est statistiquement significative au seuil de 10 %. Cela signifie que les gens confrontés à ces types de contraintes ont 9 à 10 % de chance de moins entreprendre que ceux confrontés aux contraintes administratives, judiciaires et fiscales.

CONCLUSION

Notre travail avait pour objectif d'identifier les facteurs, déterminants de la prise de décision de création de l'entreprise par les créateurs de la Commune de Limete. Nous avons précisément interrogé les créateurs sur leur profil personnel, leurs origines sociales, leurs parcours professionnels, leurs motivations et les déterminants de leur action ainsi que sur leurs opportunités environnementales qui favorisent leur acte de création.

A l'issu des analyses effectuées, nous avons que la prise de la décision de création de l'entreprise est principalement déterminée par les facteurs suivants :

- *la taille de l'entreprise* : les entrepreneurs sont plus motivés à créer des PME que des Microentreprises ou entreprises d'autres tailles.
- *le capital du départ* : l'existence des ressources financières pour constituer le capital initial est un facteur de motivation à la création de l'entreprise. Il n'y a aucun doute, le capital à investir constitue un élément important dans la prise de décision de création d'une entreprise.
- *la capacité de gestion de l'entreprise* : la capacité de gestion de l'entreprise relève de l'acquisition des compétences entrepreneuriales. Ainsi, plus a des compétences entrepreneuriales, plus on est enclin à créer son entreprise.
- *le rang de naissance du créateur* : il semblerait que la charge familiale est plus lourde pour les aînés de famille que pour les enfants de rang intermédiaire et les cadets ce qui les conduit à se décider plus facilement à créer que les autres. En plus la chance de créer une entreprise n'est pas identique entre les aînés et les autres, car les aînés ont toujours bénéficié du soutien des parents et autres membres de la famille.
- *le domaine professionnel antérieur* : avoir travaillé ou exploité un domaine ou secteur déterminé procure des connaissances et l'avantage dû à leur maîtrise et cela facilite la prise de décision de création.
- *les contraintes à la création* : L'absence des contraintes ou la faible présence des contraintes à la création soient-elles d'ordre légal, financier que de la MO est aussi l'un des facteurs qui influencent la prise de décision de création. Moins de contraintes en termes de tracasserie et de lourdeur dans l'obtention des documents, l'existence de multiplicité d'impôts et taxes, tracasseries judiciaires. Si l'obtention de ressources financières est facile ainsi que la MO dont on a besoin est disponible, on sera motivé de créer.

BIBLIOGRAPHIE

- BACCARI E., « Les motivations entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs Tunisiens: Etude exploratoire », Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse, octobre 2006.
- BOUZIT Naïma, Entrepreneuriat familial : état des lieux et perspectives, cas de la Wilaya de Bejaïa, Mémoire de Master en management économique des territoires et entrepreneuriat, Université Abderrahmane MIRA de Bejaïa, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales, Algérie, juillet 2010.
- BRUYAT C., Création d'entreprise : Contributions épistémologiques et Modélisation, Thèse de doctorat ès Sciences de Gestion, Université Pierre Mendès (Grenoble II), Ecole Supérieure des affaires, 20 Octobre 1993.
- FAYOLLE A., Le métier de créateur d'entreprise, Editions d'Organisation, 2003.
- FAYOLLE A., Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre, Dunod, janvier 2004.

³ Les contraintes administratives, judiciaires et fiscales,.....

⁴ Dans le contexte de moins de contraintes comme : tracasseries et lourdeur dans l'obtention des documents, multiplicité des impôts et taxes, tracasseries judiciaires, difficultés à obtenir les ressources financières, contrainte dans l'obtention de la MO dont on a besoin,...

- FAYOLLE A., «L'entrepreneur, entre ordre et désordre», in Alternatives économiques, hors-série n° 65, 3e trimestre, 2005.
- FAYOLLE A., Introduction à l'entrepreneuriat, éd., DUNOD, Paris, 2005.
- GASSE Y., « L'influence du milieu dans la création d'entreprises », Centre d'Entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003.
- GASSE Y. et MARIPIER T., « L'impact des antécédents sur les perceptions, attitudes et intentions des étudiants collégiaux et universitaires à l'égard de l'entrepreneuriat », XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique Montréal, 6-9 Juin 2007.
- HISRICH D., PETERS M., Entrepreneurship : lancer, élaborer et gérer une entreprise, 1991.
- KOUKA S. L., ZAMO A C. et BITEMO N. X., « PME et innovation : une analyse comparative entre le Cameroun, le Congo et la RDC », Rapport de recherche du FR-CIEA N° 67/13 www.trustafrica.org/icbe, Dakar, novembre 2013.
- LOKOLE K. SHUNGU (N), « Climat des affaires et entrepreneuriat dans les pays en développement les moins avancés : Cadre Conceptuel sur les stratégies étatiques et pratiques locales », in Cahiers économiques et Sociaux, IRES, FASEG, UNIKIN, Vol. XXX, N° 1-2, Kinshasa, Juin 2013, pp 17-83.
- LOKOLE K. S N., Entrepreneuriat et PME, Notes de Cours, FSEG, UNIKIN, 2020.
- MARCHESNAY M., JULIEN P A., L'entrepreneuriat, Economica, Paris, 1996.
- MOUGENOT A-P., La création d'entreprises high-tech. Revue Française de Gestion, n° 68, mars-avril, 1988.
- NASROUN N. et BELATTAF M., « Les déterminants de la création des PME : cas de la wilaya de Béjaïa », FSEGC-LED-Université de Béjaïa, au colloque national sur les Stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie, organisé par FSEGC de l'Université de Ouargla à Ouargla, les 18, 19 avril 2012.
- OCDE, « Encourager l'entrepreneuriat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée », 2ème conférence de l'OCDE des ministres en charge de la PME, 2004.
- OMANDJI LOKONDE P., Entrepreneuriat et gestion d'une PME/PMI, Cours inédit, Troisième Graduat en Sciences Economiques et de Gestion, 2022
- OMANDJI LOKONDE P., Représentations entrepreneuriales des jeunes diplômés des universités congolaises : une compréhension par les récits de vie. Thèse de doctorat, Université LYON III, Institut d'Administration des Entreprises, 2021.
- SCHMITT C., Notes de formation sur l'accompagnement entrepreneurial, Institut Congolais d'Entrepreneuriat, Janvier 2023.
- SHUMPETER J., Théorie de l'évolution économique, traduction sur la 2ème édition, Dalloz, Paris, 1938.
- VERSTRAETE T., Entrepreneuriat : connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'Harmattan, 1999.
- VERTRAETE T., Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat, éd., Management et société, Paris, 2000.
- VERSTRAETE T. et FAYOLLE A., « Paradigmes et entrepreneuriat », revue de l'entrepreneuriat, vol 4, n° 1, 2005.
- VESTRAETE T. et SAPORTA B., Création d'entreprise et entrepreneuriat, éditions ADREG, Paris, 2006.